

empressement ; mais que les circonstances présentes ne permettoient point de donner à cet objet une attention aussi mûre qu'il seroit nécessaire, & qu'ainsi elle espéroit que la Cour de Saxe voudroit bien consentir, que la décision finale de cette affaire fût renvoyée à la paix. Le Comte Leopold de Kinski doit se rendre à *Dresde* pour mieux engager la même Cour de consentir à cette proposition.

VI. Le Landgrave de Hesse-Darmstadt vient de réclamer la protection de l'Empereur, par rapport à une prétention que la Maison de Hesse-Cassel forme à la charge de ce Prince touchant le Baillage & le Château de *Braubach*, la Forteresse de *Marxbourg* & une partie du district de *Catzenellebogen*. Le fondement de cette prétention est exposé dans un Ecrit que la Maison de Hesse vient de rendre public. Comme le Landgrave de Hesse-Darmstadt a résolu d'y répondre, & de faire voir les droits sur lesquels sa possession est fondée, ce ne sera qu'après la publication de cette réponse que l'affaire en question sera portée devant le Conseil-Aulique.

VII. L'Archiduc Joseph, en qui l'on remarque d'avance une inclination décidée pour l'art militaire, a présentement le Régiment de Dragons vacant par la mort du Comte Gondacre d'Althan, décédé le 28. Décembre. Ce jeune Prince l'avoit sollicité & l'Impératrice s'est déterminé à le lui accorder, pour l'animer d'autant plus à acquérir les connoissances nécessaires dans la guerre. Le Gouvernement de *Raab*, vacant par le même décès, est, dit-on, destiné pour le Prince Charles de Lorraine. Le Comte de Tarrouca a eu la charge de Directeur des Bâtimens, qu'avoit aussi le feu Comte d'Althan.